

Rapport d'activités

2022



Comité
Distinctions d'honneur
Procès verbal de l'AG 2022
Rapport annuel 2022
Voyage au Val d'Aoste
Visite des Schwytzois
Cartes de la végétation
Diagnostic pastoral



OR CONSEILS SA

Fiscalité agricole - remise d'exploitation - création SA/Sàrl

— A votre service depuis 2011 —

Olivier Rochat
Chemin du Jura 6
1272 Genolier

079.761.58.67
www.orconseils.ch
or@orconseils.ch



*Il était une fois,
sur l'alpage...*

Passion et labeur de toute
une famille d'agriculteurs
de montagne.

Les plus savoureuses
fleurs d'altitude.

Fabriqué exclusivement
sur feu de bois.

Découvrez l'univers
de ce fromage d'exception.

ETIVAZ-AOP.CH





Rapport d'activités 2022

Secrétariat

Eric Mosimann
Grand Rue 13
1188 Saint-George

svea@montanum.ch

Photos de couverture
Le Crébillon
Le Culand



DIPLÔME CANTONAL EN CONDUITE D'ALPAGE

PUBLIC CIBLE

- Personnes désirant reprendre un alpage, gérer un train de montagne (amodiatraire), travailler sur un alpage
- Apprentis agriculteurs CFC qui veulent obtenir cette spécialisation en 3^e année d'apprentissage

DÉROULEMENT

2 semaines de cours et 3 mois de stages pratiques sur différents alpages (vaches laitières avec fabrication)

COÛT

CHF 800.- (gratuit pour les apprentis de 3^e année)

CONTENU

- Gestion administrative des estivages
- Flore des estivages, production fourragère en zone d'estivage, gestion de la pâture, gestion de la fumure, biodiversité
- Gestion d'un troupeau de ruminants, travaux sur les animaux, détection des maladies et blessures, traite, fécondité, hygiène
- Transformation du lait en divers produits
- Commercialisation des produits et prestations de l'alpage
- Gestion et entretien des infrastructures



PLUS D'INFORMATIONS OU INSCRIPTION

Agrilogie Grange-Verney, Moudon
021 557 98 98 – thierry.gallandat@vd.ch

Comité

Lors de notre dernière assemblée, le comité a subi de nombreux changements. Durant l'année écoulée, qui faisait suite à deux ans de pandémie, il s'est réuni à cinq reprises pour assurer la poursuite des activités de notre société. Le comité est composé de neuf amodiataires, dont une femme, représentant 29 alpages du canton. Ce noyau de praticien-ne-s est complété par deux ingénieurs agronomes.

<i>Président</i>	<i>Mottier Pierre François, amodiataire, 1660 Les Moulins</i>
<i>Vice-président</i>	<i>Ludi Toni, amodiataire, 1660 Château-d'Oex</i>
<i>Secrétaire-caissier</i>	<i>Mosimann Eric, ing. agronome, 1188 St-George</i>
<i>Cons. Technique</i>	<i>Wettstein Jean-Bruno, ing. agronome, 1450 Ste-Croix</i>
<i>Membres</i>	<i>Mayor Marlyse, amodiataire, 1428 Provence</i>
	<i>Cosandey Edouard, amodiataire, 1846 Chessel</i>
	<i>Delessert Michaël, amodiataire, 1073 Mollie-Margot</i>
	<i>Ginier Eric, amodiataire, 1863 Le Sépey</i>
	<i>Meylan Didier, amodiataire, 1347 Le Solliat</i>
	<i>Penel Norbert, amodiataire, 1147 Montricher</i>
	<i>Pradervand Hugo, amodiataire, 1271 Givrins</i>



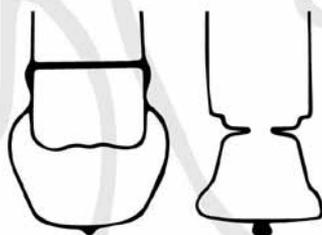
Figure 1. Rencontre du comité à l'Alpe des Chaux (commune de Gryon)

Distinctions d'honneur

Nous avons le plaisir de saluer Monsieur Roger Monachon de Blonay, pour 56 ans d'activités à l'alpage et de fidélité à la cause de l'économie alpestre.

Maison de la Cloche & de la Mémoire populaire

*Julien Dorthe, Gilbert Painblanc & Olivier Grandjean,
collectionneurs, ont le plaisir de faire découvrir leurs collections*



ESCHIENS-ECUBLENS | ARC-ET-SENANS | JURIENS
cloches.org | swissisland.ch



Un fournisseur unique

Nous vous fournissons la solution qui convient exactement à votre exploitation. Cela est garanti par nos domaines de compétences:

- Traite & Froid à la ferme
- Équipement de ferme
- Service à la ferme

& profarm

équipements
agricoles

www.profarm.ch



1522 Lucens

GEA engineering for
a better world

gea.com

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale de la société vaudoise d'économie alpestre

16 mars 2022 à la Salle communale de Vucherens

C'est devant un parterre de quelque 140 participants que le président a le plaisir d'ouvrir l'assemblée à 10h02, en saluant les diverses personnalités, invités et invités d'honneur présents. « Quel bien cela fait de se revoir en présentiel » dit-il et il a bien raison !

Le président demande ensuite à l'assemblée de se lever et d'observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des membres de la Société ou de leurs proches disparus depuis la dernière assemblée.

Ordre du jour

1. Appel : listes de présence à l'entrée
2. Procès-verbal de l'AG par correspondance du 14.07.2021
3. Rapport du comité sur l'exercice 2021
4. Rapport du caissier
5. Rapport de la commission de gestion
6. Approbation des comptes et du rapport de la commission de gestion
7. Fixation de la cotisation annuelle
8. Opérations statutaires :
a) remplacement des membres au comité ; b) nomination de la commission de gestion
9. Admission des nouveaux membres
10. Rapport des visites d'alpages 2020 et 2021
11. Distinction d'honneur, remise des diplômes ; Distinctions aux membres sortants du comité
12. Programme d'activités 2022
13. Divers et propositions individuelles

Le Président salue les différents invités et membres d'honneur, ainsi que tous nos fidèles membres de la SVEA. Près de trente invités se sont excusés, notamment Philippe Leuba (Conseiller d'Etat DEIS), Pascal Dessauges, Henri Buchs et Daniel Hauser.

L'ordre du jour est accepté en tant que tel.

Nomination des scrutateurs, MM. Romain Bartolini et André Bachelard

Jean-Luc Humbert propose d'inverser les points 11 et 12 de l'ordre du jour.

1. Appel

Les listes signées attestent la présence de 126 membres, groupements, syndicats et collectivités publiques ayant le droit de vote, ainsi que les représentants de la presse et quelques invités. La majorité absolue est donc de 64 voix.

2. Procès-verbal de l'assemblée

Figurant dans le rapport annuel envoyé à tous les membres lors de la convocation à notre AG, en page 7 du rapport, le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juillet 2021 est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du comité sur l'exercice 2021

Le présent rapport a été publié aux pages 8 et 9 du rapport annuel 2021. Notre président en donne lecture. Il est applaudi par l'assemblée.

4. Rapport du caissier

Le secrétaire-caissier donne lecture et commente les comptes de la SVEA pour l'exercice 2021 qui se soldent par une perte de CHF 729.10 après une dissolution de réserve de CHF 11'000.-. Les comptes sont approuvés par acclamation.

5. Rapport de la commission de gestion

La commission de vérification des comptes formée de MM Jean-Marcel Capt, Norbert Penel et Marc Tauxe suppléant, s'est réunie le 26 janvier 2022 au domicile du secrétaire-caissier en présence du président et du caissier ainsi que d'Eric Mosimann, futur secrétaire-caissier de la SVEA. Le rapport est lu par M. Jean-Marcel Capt qui se plaît à relever l'exactitude et l'excellente tenue des comptes.

LE GRUYÈRE®

SWITZERLAND



Alpage



ANSERMET^{Sarl.}

GENIE CIVIL + TERRASSEMENT

1275 CHESEREX

079 725 50 68

6. Approbation des comptes et du rapport de la commission de gestion

Le rapport du caissier ainsi que celui de la commission de vérification des comptes sont mis en discussion, aucun commentaire ni question, nous passons au vote : ces deux rapports sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

7. Fixation de la cotisation

Le président propose le statu quo, ce qui est accepté à l'unanimité, soit comme suit :

- CHF 40.00 pour les membres individuels
- CHF 70.00 pour les associations, groupements
- CHF 150.00 pour les Communes

8. Opérations statutaires Remplacement des membres du comité

a) Nomination du comité

Il y a du changement, 5 membres quittent le comité et 6 se représentent pour une réélection : Se représentent pour un mandat de 4 ans :

- Hugo Pradervand de Givrins
- Eric Ginier du Sépey
- Edouard Cosandey de Chessel
- Toni Ludi de Château d'Oex
- Jean-Bruno Wettstein de Ste-Croix
- Didier Meylan du Solliat

Les membres sortants sont nommés par acclamation.

Les 5 membres suivants ont décidé de quitter le comité :

- Jean-Luc Humbert après 8 ans de comité et 10 ans de Présidence,
- Joe Quartenoud, 22 ans de comité
- Philippe Germain, 16 ans de comité
- Guy Combremont, 28 ans de comité
- Olivier Rochat, 4 ans de comité

Voici les propositions pour les remplacer :

- Première dame à rejoindre le comité, Marlyse Mayor de Provence, présentée par M. Ueli Bliquesofer
- Michael Delessert de Mollie-Margot, présenté par M. Jacques Monachon
- Eric Mosimann de St-George, nouveau secrétaire-caissier, présenté par Sabine Bourgeois-Bach

Pierre-François Mottier de Château-d'Oex, présenté par M. Michel Mottier.
Norbert Penel de Montricher, présenté par M. Arthur Jutzet

Tous les nouveaux membres sont élus par acclamations.

Election du Président : Michel Mottier présente M. Pierre-François Mottier, qui est élu à cette fonction par acclamation.

b) Nomination de la commission de gestion

La commission de vérification des comptes 2022 sera formée de :

- M. Marc Tauxe passe rapporteur
- M. Romain Bartolini, membre
- Mme Sophie Croisier, suppléante

Toutes et tous sont acclamés pour leur nomination.

9. Admission des nouveaux membres

4 nouveaux membres ont rejoint notre société : Mme Marlyse Mayor de Provence, MM. Patrick Fuchs de Vaulion, Gérard Guex de Huémoz, Robert Blaser et son épouse Caroline de Givrins. Soyez toutes et tous les bienvenus dans notre société.

Malheureusement, nous devons dénombrer 24 retraits, soit par décès, démissions ou n'ayant plus d'adresses valables.

10. Rapport sur les visites d'alpages 2020 et 2021

Jean-Bruno Wettstein et Eric Mosimann nous expliquent la nouvelle mouture administrative pour nos visites d'alpages ainsi que les activités 2021.

Inventaire des alpages : objectif de faire des visites de manière systématique des alpages d'une région définie, soit pour 2021, commune territoriale de l'Abbaye. Un résumé complet figure dans notre rapport annuel 2021.
Assises économie alpestre : mandat octroyé par M. Philippe Leuba du DES, en collaboration avec la DGAV M. Samuel Monachon. Tenue des assises sur 3 jours avec tous les intervenants privés ou cantonaux, ainsi que d'autres organisations privées.

Vous trouverez un résumé complet dans le rapport annuel 2022.

Le diagnostic pastoral est un des sujets principaux de nos statuts, nos ancêtres avaient déjà compris le problème.

M. Sylvain Boechat de la DGAV demande la parole et nous transmet les salutations des autorités cantonales. Il remercie la précieuse collaboration avec le comité et spécifiquement M. Jean-Bruno Wettstein.

11. Remise des distinctions d'honneur

Le président rappelle que chaque année lors de son assemblée générale, la SVEA a le privilège de récompenser les exploitants d'alpage, bergers ou autres employés au service de l'économie alpestre par la distribution d'un diplôme offert par la SSEA. Pour 2021, nous tenons à féliciter :

Rossier Philippe : 70 ans d'alpage

Rochat Bernard : 50 ans

Rod Michel : 10 ans

L'Assemblée se fend d'une salve d'applaudissements pour les féliciter.

Eric Ginier prend la parole afin de remercier nos deux membres sortants Guy Combremont et Joe Quartenoud. Eric nous donne un discours émouvant en forme de remerciements. Deux magnifiques toupins leur sont remis.

Jean-Bruno Wettstein s'exprime à son tour pour remercier Philippe Germain avec un résumé tout aussi poignant. Un magnifique toupin lui est remis.

Hugo Pradervand prend la parole et dit quelques mots sur Olivier Rochat en guise de remerciements pour ses activités de caisse et secrétariat. Une gentille attention lui est remise également.

Hugo termine son discours pour remercier finalement notre Président Jean-Luc Humbert. Il nous dresse un historique sur la vie fromagère et professionnelle de Jean-Luc reconnu pour ses qualités humaines et son professionnalisme. Il reçoit un toupin en remerciement. Jean-Luc s'exprime très émotivement sur son vécu au sein de la SVEA et remercie à son tour tous les membres de la SVEA pour leur confiance.

12. Programme d'activités 2022

Course : prévue les 3-4-5 août au Val d'Aoste, le

programme est établi, nous nous réjouissons de proposer à nouveau cette belle manifestation.

Visite de la Sté Schwytsoise d'économie alpestre les 17 et 18 août 2022 dans la région du Marchairuz et Givrine.

Jean-Bruno Wettstein présente les trois activités suivantes

Diagnostic pastoral complet sur 20 alpages du jura et des Préalpes pour lequel la DGAV vient de nous octroyer un budget de plus de 60'000.-.

Journées techniques ciblées pour les autorités communales nouvellement élues
Journée jurassienne aux Charbonnières et
Salon des alpages aux Diablerets après
2 années annulées à la suite du COVID.

Eric Mosimann nous donne les dernières nouvelles en lien avec la problématique du loup : Des pourparlers sont en cours avec la DGAV – DGE et les représentants des diverses fédérations et association telles que la nôtre. Une rencontre stratégique est agendée au 21 mars prochain
M. Daniel Prodoillet propose d'inviter des valaisans pour voir comment ils traitent ce problème !

M. Jean-Louis Humbert explique les contraintes ainsi que les réactions des troupeaux observés par les multiples caméras présentes sur le site, principalement sur les prairies sèches. Il va y avoir malheureusement des accidents, il faut agir avant que l'irréparable n'arrive.

M. Daniel Privet, ancien président de la Diana s'exprime également sur le sujet et explique la réalité des chasseurs sur le terrain. Le loup massacre les bêtes. Il demande de voter juste aux prochaines élections, ce qui déclenche une salve d'applaudissement.

13. Divers et propositions individuelles

Annonces :

ARQA à Moudon, M. Jayet, va organiser 25-26 avril prochain un cours pour les fromagers qui vont débiter leur activité de fabrication sur un alpage.

La Forge du Camp à Bière organise les portes ouvertes le 30 avril prochain.

Michel Mottier donne un complément sur l'honneur qu'il aura de rentrer à Château d'Oex avec un Président de la SVEA.

Hugo Pradervand propose d'élire Jean-Luc Humbert comme membre d'honneur. Approbation de l'assemble par acclamation.

Valentin Piaget, propose d'élire tous les autres membres sortants comme membres d'honneur. Ceci est approuvé également par acclamation. Une dernière petite anecdote, Lolo Isoz nous a fait l'honneur de sa présence lors de cette AG. Il est le doyen de la SVEA et a connu 6 Présidents de la SVEA, soit : Roger Normand, Charles-Henri Favre, Edward Berney, Claude Faillétaz, Jean-Luc Humbert ainsi que notre nouveau Président, Pierre-François Mottier à qui nous souhaitons nos meilleurs vœux à pour mener à bien la suite des activités de notre société.

La parole n'étant plus demandée, le Président réitère ses remerciements à tous les intervenants, et clôt l'assemblée à 11h55, et que VIVE la SVEA.

Société vaudoise d'économie alpestre

Le président
Jean-Luc Humbert

Le secrétaire
Olivier Rochat

Rapport de la présidence SVEA 2022

Mesdames, Messieurs, chers membres, chers amis,

Lors de notre dernière assemblée vous m'avez accordé votre confiance afin d'assurer la présidence de votre association.

Je dois vous avouer que je ne savais pas réellement à quoi m'attendre, mais rapidement j'ai pu prendre la mesure de la tâche qui m'attendait.

Plusieurs sujets assez brûlants ont dû être traités, je n'en cite que quelques uns :

Retrouver une bonne collaboration avec la DGAV, trouver du financement afin de poursuivre nos missions, s'impliquer dans les problèmes de nos montagnards (grand prédateur, manque d'eau, sécheresse). Beaucoup de défis pour lesquels l'économie alpestre doit être active et proposer son aide et ses services.

Plusieurs comités et rencontres ont agrémenté nos activités. Notre sortie annuelle à Aoste m'a permis de faire la connaissance de nos membres par une température caniculaire. Cette sortie reste un souvenir magique avec tellement de belles rencontres et de partage avec vous ; un excellent souvenir, vivement la prochaine !!!!

Un des défis sera le recrutement de nouveaux membres afin de retrouver de nouvelles forces vives.

Votre comité est également en négociations afin de régler notre participation financière à l'Economie alpestre suisse, en accord avec la DGAV. Un contact a également été pris avec les Améliorations foncières, ceci afin d'organiser un prochain séminaire et de trouver une complémentarité dans les futurs travaux d'aménagement de nos alpages.

Je ne terminerai pas ces quelques lignes sans remercier la DGAV pour son soutien financier sans lequel nos activités seraient réduites au strict minimum, mon comité pour son engagement et sa disponibilité. Un merci tout spécial à notre secrétaire Eric Mosimann, ainsi qu'à Jean-Bruno Wettstein, nos chevilles ouvrières. Merci également à nos partenaires et nos annonceurs pour leur soutien actif à nos activités.

A vous tous également membres de notre association, je vous souhaite une année 2023 fructueuse et plein succès sur vos exploitations.

Le président, Pierre-François Mottier,
Les Moulins, février 2023

La Société vaudoise d'économie alpestre de retour dans le Val d'Aoste

Après deux années sans course – covid oblige – notre société a de nouveau franchi les Alpes pour redécouvrir le Val d'Aoste et son économie alpestre. Le programme de trois jours, d'abord organisé en 2019 par notre président d'honneur Jean-Luc Humbert et notre secrétaire d'alors Olivier Rochat, a été repris par notre secrétaire Eric Mosimann et notre président Pierre-François Mottier. Sur place nous avons bénéficié de l'appui de Mauro Bassignana, professeur à l'Institut agricole d'Aoste et de Diego Bovard, technicien de l'Association régionale des éleveurs valdotains. Qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution importante à la réussite de cette course. Nos remerciements vont également à l'entreprise Travys, notamment à Mathieu Rochat et à ses chauffeurs, qui ont assuré toute la logistique ayant permis aux 140 participants (-tes) de vivre trois jours mémorables.

Après les prises en charge des participants dans les divers lieux de notre canton, une première halte « café » est organisée à Martigny au lieu-dit Barryland, site dédié au célèbre chien Saint-Bernard à travers l'élevage et un musée notamment. En 2005 la Fondation Barry avait repris de la Maison Hospitalière du Grand-St-Bernard (Congrégation des Chanoines du Grand-St-Bernard) le chenil et l'élevage des célèbres chiens. Puis les cars prennent la direction du col du Grand Saint Bernard avec arrêt à l'Hospice pour le repas de midi. Pour certains la frontière sera franchie à pied pour atteindre l'alpage de La Baou, première visite en terre valdotaine (*figure 1*).

L'alpage de La Baou, d'une superficie de 100 ha pour une altitude moyenne de 2'500 m, permet d'estiver 65 vaches laitières, 20 génisses et 35 veaux. Le lait est transformé en Fontine AOP, tomme, sérac, brossa (crème obtenue du petit-lait réchauffé auquel est ajouté du vinaigre) et la vente directe constitue un atout économique important.



Figure 1. Alpage la Baou

Accueillis par les frères Diémoz, exploitants de l'alpage, il appartenait ensuite à Monsieur Mauro Bassignana de nous présenter l'économie alpestre de cette région autonome d'Italie. Sur une surface totale de 55'384 ha consacrée aux diverses activités agricoles, 300 exploitations alpestres pâturent 690 échelons pour une surface totale de 38'000 ha (40'800 ha pour le canton de Vaud). Ces vastes territoires permettent d'estiver 24'500 UGB avec en moyenne par alpage une surface de 126,0 ha pour 81,5 UGB. Les vaches laitières constituent 60% du bétail estivé (14'500 têtes), le jeune bétail 35% alors que chèvres et moutons en fournissent les 5%. Pour que le fromage obtienne le label Fontine AOP, le lait doit être produit par la race bovine valdotaine, race regroupant trois rameaux, soit la Pie rouge (la plus laitière), la Pie noire et la Châtain, ces deux dernières étant proches cousines de la race d'Hérens. Cette contrainte imposée par le cahier des charges du Fontine AOP en 1986 a certainement contribué à maintenir la Pie rouge, les deux autres rameaux bénéficiant de l'engouement pour la lutte. La production de Fontine d'alpage a quelque peu diminué depuis 2010 et s'éleve aujourd'hui à 720 tonnes, soit 80'000 meules de 8 à 10 kg. Relevons encore une pluviométrie très faible entre juin et août, de l'ordre de 30 à 40 mm mensuels, ce qui explique les installations d'irrigation jusque dans la partie inférieure de certains alpages.

La visite terminée, les cars font route vers Aoste où nous prenons possession des chambres d'hôtel. Le repas du soir, dans un restaurant du centre historique, a mis en évidence que bien manger sur le versant sud des Alpes n'est pas une légende.



Figure 2. Alpage de Veplace



Figure 3. Vaches valdotaines



Figure 4. Préparation de la polenta

Le lendemain, départ pour l'alpage de Veplace situé sur la commune de Nus, au-dessus de St-Barthélemy (figure 2). La marche d'approche, pour certains facilitée par un bus-navette, nous a plongé dans la sécheresse 2022, avec des herbages brûlés par le soleil et le manque de précipitations (figure 3). Même l'irrigation installée sur la partie inférieure de l'alpage ne fonctionnait plus, car les lacs d'altitude alimentés normalement par des névés importants étaient à sec. Heureusement la famille de Luca Elex nous a reçu chaleureusement avec un apéritif et une polenta cuite dans les règles de l'art (figure 4) et accompagnée d'un ragoût maison.

L'alpage de Veplace, d'une surface de 35.0 ha, accueille 65 vaches laitières, dont 45 en lactation. Comme pour l'alpage de La Baou, la Pie Rouge fournit l'essentiel du lait, celui-ci étant valorisé sous forme de tommes, sérac, brossa et beurre, produits en partie vendu sur place. Le touriste de passage peut également se restaurer avec une cuisine traditionnelle. Toutes ces activités sont possibles grâce à une main d'œuvre exclusivement familiale, l'engagement de personnel extérieur n'étant pas possible économiquement.

Lors du retour à Aoste, un de nos cars a connu une panne importante, mais cela ne nous a pas empêché de nous rendre à Fénis, dans un cadre magnifique, pour la traditionnelle soirée familiale. En présence des Autorités communales, nous avons dégusté un repas composé uniquement de produits régionaux cuisinés à la perfection : un grand moment de gastronomie qui aurait laissé sans voix les experts du guide Michelin. Avant que l'orchestre n'ouvre le bal, notre Président Pierre-François Mottier a remercié les Autorités et les organisateurs de cette soirée avant de brosser un bref tableau de notre société et de son fonctionnement.

Le troisième jour permettait à chaque participant (-te) le choix entre trois activités : un tour de ville guidé à pied, la visite du Musée St-Martin ou de l'Institut agricole.

L'Institut Agricole Régional a été créé en 1951 « lorsque le Conseil régional de l'époque a décidé de confier à la Congrégation des Chanoines du Grand-Saint-Bernard la tâche de fonder et de gé-

melior



melior **LONGLIFE**[®]



- Le concept **melior LONGLIFE**[®] pour une production laitière rentable et durable
- Des aliments **combifloc**[®] et une gamme de minéraux **PhysiO**[®] reconnus
- Le programme **SWISSJunior** pour un élevage professionnel

mieux nourris avec melior

Meliofeed SA
3360 Herzogenbuchsee / 1510 Moudon
Tél. 058 434 15 15
melior.ch    

rer l'École pratique d'agriculture. En 1982 fut créé la Fondation appelée « Institut agricole régional », composée de la Maison hospitalière du Grand-Saint-Bernard et de la région autonome du Val d'Aoste. Connu avant tout pour son activité dans les domaines du vin, des fruits et des produits laitiers, l'Institut a évolué au fil du temps, réalisant non seulement des activités d'enseignement technique et professionnel et de formation professionnelle, mais aussi des activités de recherche et d'expérimentation dans le domaine agricole ».

La visite de l'Institut agricole commence par la cave, installation moderne permettant de conditionner en moyenne 40'000 bouteilles. De nombreux cépages sont cultivés sur un vignoble de 7.0 ha. En plus des classiques Petite Arvine, Humagne rouge et Cornalin, citons des cépages autochtones très anciens tels le Petit Rouge, le Fumin, le Mayolet ou encore le Blanc de Morex. Les vignes sont irriguées au goutte à goutte en cas de nécessité, comme en 2022 par exemple, et la production limitée à 1.0 kg/m². Des essais de vinification sans sulfites sont

en cours et semblent donner des premiers résultats encourageants. De la cave, nous passons à la ferme de Mont Fleury, exploitation comprenant 15.0 ha de prairies permanentes, un verger de 4.0 ha et un potager (figure 5) devant approvisionner les 200 élèves prenant leurs repas à l'école. Au niveau des bâtiments, une étable pouvant accueillir 120 têtes de bétail, dont 60 vaches laitières, 2 fromageries et un atelier de mécanique permettent de dispenser un enseignement pratique. Notons encore que le verger comprend une collection de variété anciennes que l'Institut veut conserver. En été les vaches sont alpées sur la commune de St-Oyen, au lieu-dit Château Verdun.

Puis il faut envisager le retour via Courmayeur et le tunnel du Mont-Blanc, mais non sans s'arrêter à Pré-St-Pierre pour s'approvisionner dans une coopérative proposant un choix de produits locaux impressionnant.

Le retour par le tunnel du Saint-Bernard ne s'est pas fait sans peine, trafic surchargé oblige ! mais tout le monde a retrouvé ses pénates et ces trois jours se sont passés sous un soleil radieux, agrémentés de découvertes très intéressantes, sans oublier une gastronomie exceptionnelle.

Jean-Bruno Wettstein



Figure 5. Potager de l'Institut agricole

RENEVIER
Installations – Dépannages
Sanitaire
Chauffage
Ventilation

T 022 366 25 02
bureau@reneviersa.ch
Rue de la Croix 3 - 1260 Bassins

LAITERIE DU PETIT DIABLE
FAMILLE NEUKOMM

LAITERIE DU PETIT DIABLE
Famille Neukomm Sàrl
Rue de la Gare 7
CH-1865 Les Diablerets
024 492 31 87
laiterie-du-petit-diable@hotmail.com
www.le-petit-diable.ch

Print Copyshop Blonay impression numérique

Photocopies couleur
impression numérique

flyers - affiches - cartes de visite - thèses
cartes postales - cartes de vœux
brochures A4-A5 agrafées

imprimé en
suisse



IMPRIMERIE
MURY
BLONAY SARL

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52

info@mury.ch
www.mury.ch



Visite de la Société alpestre du canton de Schwyz

La course de la Société alpestre du canton de Schwyz prévue avant la crise du covid a finalement eu lieu dans le Jura vaudois les 17 et 18 août 2022. Le comité de la SVEA, sous la houlette de notre ancien président et de son épouse, Sylvia et Jean-Luc Humbert, avait alors concocté un très riche programme d'activités.

Pour la plupart des 82 participants partis aux aurores de Suisse centrale, c'était la première venue au Sentier où une visite guidée du musée de l'horlogerie les attendait. Après un repas à l'Hôtel de Ville, les deux cars les conduisaient aux alpages des familles Germain (Pré de Bière) et Meylan (Cerney) dans la région du Marchairuz. La soirée au Rocheray et la nuitée dans deux hôtels de la Vallée de Joux concluaient cette première journée. Le lendemain, deux autres alpages accueillirent le groupe dans la région de Saint-Cergues : la Givrine, avec la famille Pradervand et leur fromager Jean-Luc Humbert, ainsi que les Fruitières de Nyon, avec la famille Briggen-Beerli.

En cette période de mi-août, la couleur jaune qui dominait les pâturages jurassiens laissa sans

voix nos hôtes. Peu à peu, les langues se déliaient et les questions fusèrent sur ce phénomène de la sécheresse dont ils découvraient l'ampleur. Leur sympathie a fortement touché les familles de nos amodiataires. Avec une aide à la traduction de Isabelle Meylan, Sylvia Humbert, Anick et Fredy Hauser, Jean-Bruno Wettstein et du soussigné, les échanges ont été facilités. Le fonctionnement des quatre alpages qui, chacun, produisent du Gruyère d'alpage AOP, a été expliqué en détail par nos membres passionnés. Les comparaisons entre une région alpine, qui craint les excès d'eau, et notre Jura, qui en déplore le manque, ont aussi permis de mesurer la complexité de l'environnement alpestre en Suisse. Le programme comprenait également des dégustations de produits locaux, qui furent très appréciées (*figures 1 et 2*). Au terme de ce voyage, chacun se réjouissait de ces deux journées caniculaires et chaleureuses, tout en espérant le retour de la pluie.

Eric Mosimann



Figures 1 et 2. Accueil au chaud et dégustation rafraîchissante des produits du terroir au Pré de Bière

NICOLAS DUMAUTHIOZ

Entreprise forestière - débardage
Tous travaux forestiers
Vente de bois de feu

Pampigny 079 436 67 72 tél.-fax 021 800 37 75
n.dumauthioz@bluwin.ch

SANSONNENS
TECHNIQUE DE L'EAU
WASSTECHNIK



NOTRE SYSTEME DE POMPAGE COMPLET

- La solution entièrement autonome pour monter l'eau à l'alpage ou chalet

Exemple :

- Remontée d'eau jusqu'à 120 m / Longueur de conduite 800 m / 10 m³ par jour



SANSONNENS SA

Route du Soleil 6 | 1542 Rueyres-les-Prés | tél. +41 (0)26 667 90 00 | info@sansonnens.ch | www.sansonnens.ch

Projet soutenu par la SVEA et l'ADCF

Typologie simplifiée de la végétation des alpages

En 2021, la SVEA et l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) ont mandaté le bureau Montanum Sàrl pour une étude sur les méthodes de cartographie de la végétation des alpages.

À quoi sert une carte de végétation ?

La flore permet de différencier les herbages selon leur potentiel de production fourragère. La carte de la végétation est donc une base essentielle pour évaluer la charge en bétail d'un alpage. Elle est réalisée lors d'un plan d'exploitation visant une révision des PN. Elle est également un bon support pour aménager des parcs et des points d'eau, ainsi que pour appliquer des mesures paysagères et environnementales. La connaissance de la végétation des alpages sert aussi à évaluer leur sensibilité à la sécheresse.

Comment réalise-t-on une carte de végétation ?

Une photographie aérienne (orthophoto) du périmètre de l'alpage est l'outil de travail du cartographe. Elle révèle les zones boisées et d'autres éléments structurant les pâturages. Les relevés de terrain consistent à dessiner le contour des grandes unités de végétation et à en décrire la composition botanique. Ces appréciations visuelles sont complétées par d'autres observations liées au sol ou à l'action du bétail.

Comment est calculé le potentiel fourrager ?

Chaque unité de végétation a un potentiel de production dépendant de l'altitude et des espèces de plantes qui la compose. Les mesures du rendement fourrager réalisées depuis des décennies par Agroscope et les autres partenaires de l'ADCF servent de référence pour calculer le potentiel de production des alpages suisses. Actuellement, deux méthodes

distinctes sont appliquées dans le Jura et les Alpes.

Méthode Interreg dans le Jura.

La cartographie s'appuie sur une typologie développée dans les années 1990 à travers un projet transfrontalier franco-suisse. Les pâturages boisés de l'arc jurassien sont classés selon leur taux de boisement en quatre catégories, elles-mêmes différenciées selon les associations végétales qui composent les herbages. Les parts de recouvrement des associations de bonne (praires et prés pâturés) et de moins bonne valeur fourragère (pelouses maigres, mégaphorbiaies, sous-bois, marais, friches, ...) sont estimées. Ces observations permettent le calcul du potentiel fourrager d'un alpage.

Méthode Dietl dans les Alpes.

Dans les années 1980, Walter Dietl a développé une classification agronomique de la végétation des pâturages des Alpes. Malgré des variations au sein des espèces, les associations végétales utilisées diffèrent peu de celles du Jura. En revanche, la prise en compte du boisé et le calcul du rendement fourrager sont abordés différemment.

Pourquoi développer une typologie simplifiée ?

Les méthodes Interreg et Dietl requièrent un travail conséquent pour les relevés de terrain, puis pour la numérisation des cartes et l'analyse des données au bureau. La formation et l'expérience des personnes qui apprécient le potentiel fourrager d'un alpage sont déterminantes. L'étude mandatée par la SVEA et l'ADCF vise à simplifier et à standardiser ces deux approches. Une nouvelle typologie unique est proposée. Elle devrait permettre une réduction du temps de travail et l'uniformisation des méthodes pour l'ensemble des alpages du canton.

Quels sont les résultats ?

L'étude préliminaire a été réalisée en été 2021 par Elisa Perotti en coordination avec un groupe de travail Gest'alpe représenté par Mandaterre, Montanum, Proconseil et la SVEA. Des échanges ont été établis avec Agroscope et les Universités de Lausanne et de Franche-Comté, ainsi qu'avec la commission technique de l'ADCF. La nouvelle méthode a été conçue avec un classement du boisé similaire à celui d'Interreg et une liste d'associations végétales commune aux deux massifs du Jura et des Alpes. En 2022, la nouvelle typologie a été présentée et expérimentée par le groupe estivage de Prometerre. Elle a ensuite été appliquée par le groupe de travail Gest'alpe renforcé de trois conseillères de Proconseil. Le rapport de l'étude préliminaire de 2021 est actuellement en consultation auprès des partenaires.

L'expérimentation de la nouvelle typologie en 2022 semble aboutir aux résultats suivants :

1. La nouvelle démarche permet un gain de temps et une simplification méthodologiques par rapport aux deux méthodes existantes.
2. La carte simplifiée de la végétation (*figure 1*) pourrait être suffisante pour documenter des projets d'améliorations structurelles ou de gestion des pâturages. En revanche, elle n'est pas encore assez précise pour appréhender la charge en bétail d'un alpage.
3. La typologie proposée pourrait être utile aux diagnostics pastoraux visant des adaptations régionales et la SVEA pourrait être impliquée dans le plan climat en soutien aux alpages vaudois.
4. Même simplifiée, cette typologie met en évidence la diversité des milieux de la zone d'estivage, aspect important lorsque l'on veut parler de biodiversité avec les différents partenaires concernés.



Eric Mosimann



SOCIÉTÉ VAUDOISE
D'ÉCONOMIE ALPESTRE

Merci

à nos fidèles annonceurs
pour leur soutien



Patricia et Michel Guibert

Etoy

www.joliclos.ch

*La Pépîte
Chasselas d'Etoy*

CHRISTIAN MIGNOT

FROMAGE - ALIMENTATION - CHARCUTERIE MAISON

FABRICANT AFFINEUR GRUYÈRE AOP VACHERIN Mt-D'Or AOP

GRAND RUE

1188 ST-GEORGE

022 368 15 24



WWW.FROMAGERIE-MIGNOT.CH

Carte de la végétation selon la nouvelle typologie

1:5 000

Fond de plan swisstopo

- 11x non boisé - fertile
- 120 non boisé - maigre
- 180 non boisé - humide
- /// 213 boisé ouvert - reposoir
- /// 22x boisé ouvert - maigre
- /// 280 boisé ouvert - humide
- 320 boisé dense - maigre
- 360 boisé dense - sous-bois
- 370 boisé dense - -lande
- 380 boisé dense - humide
- 450 bois pâturé - mégaphorbiaie
- 460 bois pâturé - sous-bois
- 470 bois pâturé - lande

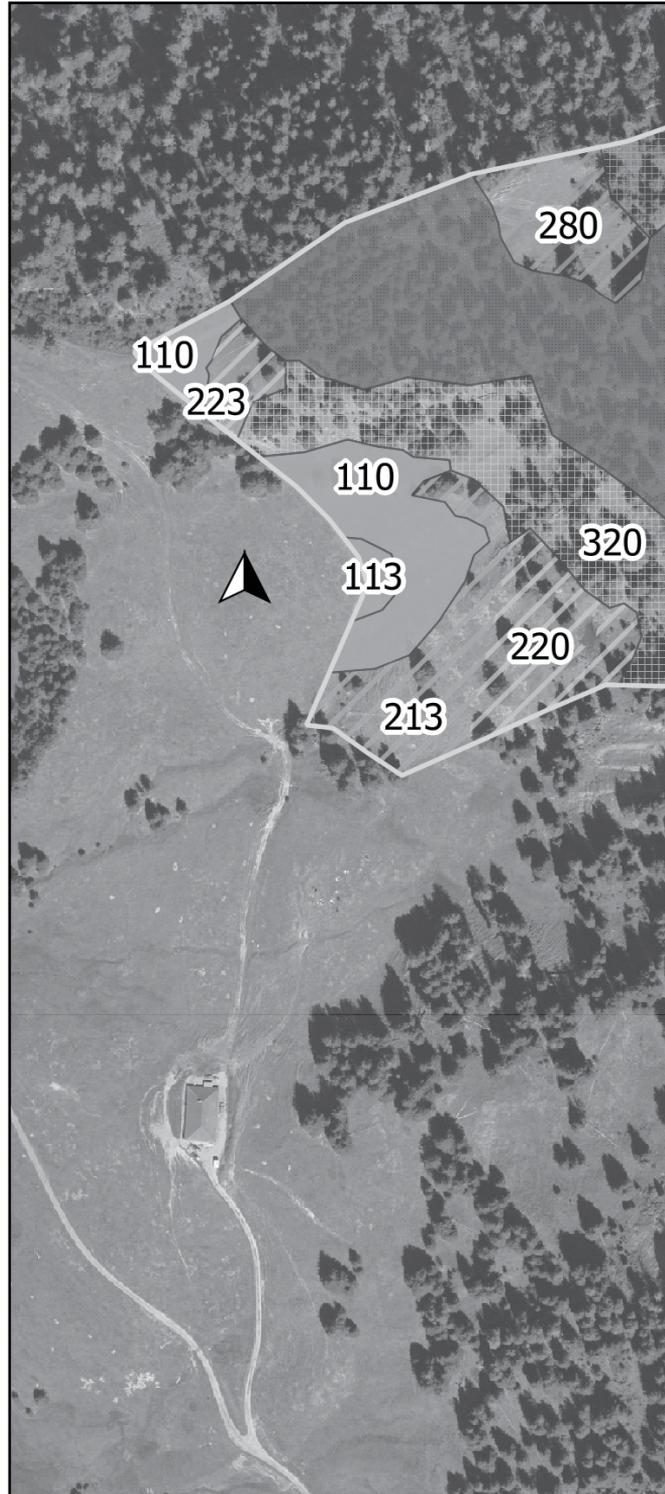


Figure 1. Exemple de carte de végétation réalisée avec la méthode simplifiée



Projet soutenu par la SVEA et la DGAV

Diagnostic pastoral

Les sécheresses de plus en plus fréquentes depuis 2003 et leurs conséquences sur l'approvisionnement en eau et la production fourragère ont convaincu la SVEA de modifier les objectifs et le contenu de ses traditionnelles visites d'alpages. En effet, il est impératif aujourd'hui d'anticiper les impacts des changements climatiques sur l'économie alpestre et de se doter de moyens pour y faire face.

Après l'inventaire de tous les alpages d'une commune territoriale en 2021, la DGAV (Direction générale de l'agriculture et des affaires vétérinaires) nous a mandaté en 2022 pour réaliser des travaux préparatoires en vue de contribuer à la réalisation éventuelle d'un « Diagnostic pastoral sur la vulnérabilité des alpages », mesure prévue dans le Plan climat vaudois.

Concrètement de quoi s'agit-il ?

Dans un premier temps, en collaboration avec Proconseil, Mandaterre et Montanum (*figure 1*), nous avons choisi 20 alpages répartis dans le Jura et les Alpes en tenant compte de l'altitude, de l'exposition et de la profondeur des sols lorsque nous disposions de cette donnée. Une marche à suivre a été définie. Elle comprenait des relevés sur le terrain des infrastructures (clôtures, points d'eau, chalets) et des entretiens avec les exploitant-e-s, les berger-e-s et les propriétaires afin de connaître leurs pratiques et leurs besoins face aux changements climatiques. Sur une partie de ces alpages nous avons également cartographié les types d'herbages et de boisés selon la nouvelle méthode mise au point en 2021 (voir chapitre précédent).



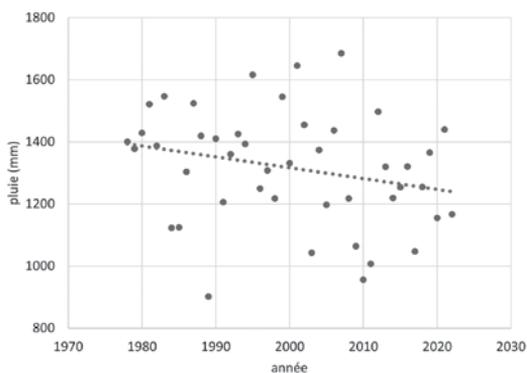
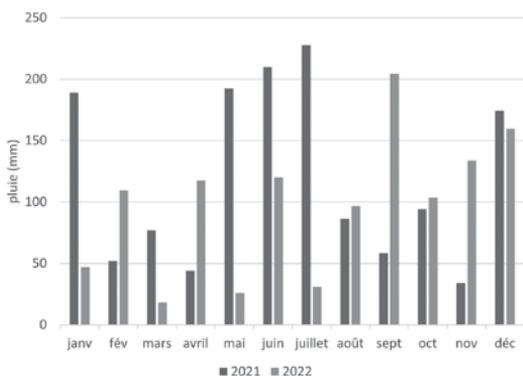
Figure 1. Les collaborateurs(-trices) de Proconseil, Mandaterre et Montanum ayant participé à la campagne 2022. De gauche à droite : Marco Meisser, Murielle Tinguely, Elena Julier, Sophie Lauper, Michaël Brühlmann, Jean-François Dupertuis, Eliane Lemaître et Eric Mosimann (manquent Kim Fiaux et le photographe soussigné)

Quels sont les résultats ?

Le résultats complets des travaux entrepris en 2022 seront transmis à la DGAV en mars 2023 et feront l'objet de communications ultérieurement.

Pour l'économie alpestre, le terme « changement climatique » a pris une signification très concrète en regard de la sécheresse de l'été 2022, surtout dans le Jura ! Pâturages grillés en juillet, décharges voir désalpes précipitées, charriages d'eau et de fourrages, nous avons eu l'impression d'avoir une guerre de retard par rapport aux mesures qu'il va falloir mettre en place pour faire face à ce genre de situation.

Un rapide coup d'œil sur les relevés des précipitations réalisés par Météosuisse à la Frêtaz (Bullet) révèle les contrastes importants en 2021 et 2022 (figure 2) et la réduction globale au cours des quarante deux dernières années (figure 3).



Figures 2 et 3. Précipitations mensuelles 2021-2022 et annuelles 1978-2022 (la Frêtaz, © Météosuisse)

A titre d'exemple, les bilans de l'approvisionnement en eau de trois alpages inventoriés illustrent la nécessité de revoir les normes et les approches utilisées à ce jour.

Pour l'alpage de La Busine (commune de Vaulion), les travaux réalisés en 2019 et 2020 ont permis de recapter une source et d'augmenter le volume de stockage (figure 4). En 2022, il est apparu que le débit résiduel de la source en période de sécheresse avait été surestimé, et qu'en juillet celui-ci était nul (figure 5). Par conséquent, le volume de stockage doit être augmenté, ce qui sera l'occasion d'améliorer la répartition des points d'eau.



Figure 4. Pompe solaire refoulant l'eau d'une source



Figure 5. Les bassins sont vides

AU PETIT MAGASIN
Epicerie - Quincaillerie - Produits locaux

Grand rue 10 1863 Le Sépey ☎ +41 24 491 21 51 ✉ aupetitmagasin@bluewin.ch

LES SONNAILLES 2023

Romainmôtier - Vallon du Nozon
vendredi 13 - samedi 14 - dimanche 15 octobre
Déjà 25 ans !
www.swissisland.ch

MONTANUM Sàrl

Av. des Alpes 17B
Tél. +41 (0)24 454 42 18

CH-1450 Sainte-Croix
info@montanum.ch

Sur l'alpage Les Crébillons (commune de Baulmes), un manque d'eau chronique a pu être en partie compensé par l'installation de deux citernes souples (figure 6) alimentées par le toit du chalet et d'une loge. Cette mesure au coût raisonnable devra encore être renforcée par une nouvelle réserve récupérant au printemps l'eau de deux sources superficielles. En 2022, les pâturages ont fortement été impactés par la sécheresse (figure 7).



Figure 6. Citerne souple alimentées par une toiture



Figure 7. Pas de repousse en juillet et en août

Dernier exemple, Le Culand (commune de Rossinière) constitue le deuxième échelon d'un train de deux alpages. A la suite de la sécheresse de 2015, un étang de 250 m³ a été créé en 2017. Il était également prévu de recapter deux sources situées en dessus du chalet, travaux remis à plus tard. En 2022, l'amodiataire a pompé 80 m³ depuis un réservoir situé en aval. Après discussion avec le propriétaire et l'amodiataire, il s'avère nécessaire de prévoir un nouveau réservoir dans un secteur éloigné du chalet et peu pâturé, de recapter les sources et éventuellement de créer une nouvelle citerne au chalet pour les besoins de la fromagerie, la toiture devant être entièrement refaite.



Figure 8. Secteur non pâturé le 7 juillet 2022



Figure 9. Vue du secteur le plus productif le 31 août 2022

Production fourragère

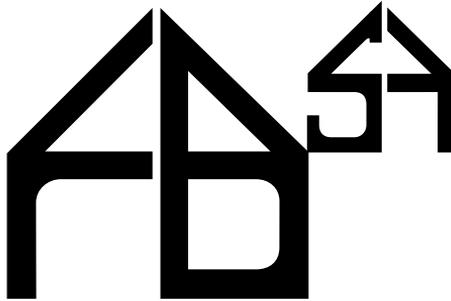
Pour pouvoir caractériser la vulnérabilité des alpages au changement climatique, il faut tenir compte, entre autres, de l'exposition et de la profondeur des sols. Si au printemps le rendement fourragère était plus important sur les sols profonds, il est apparu qu'il n'y avait pratiquement pas de repousse en juillet et en août. Nous pouvons penser que ces sols disposaient de peu de réserves hydriques à la suite d'un hiver lui aussi sec, et que l'impact des températures élevées en juillet a

La Fromagerie

RESTAURANT - MUSÉE

Route du Village 4

1854 Leysin Tél. 024 494 22 05 froma@bluewin.ch www.lafromagerie.ch



AMI BERTHOUD SA

MAÇONNERIE + GÉNIE CIVIL
CROY - ROMAINMOTIER - ORBE
www.amiberthoud.ch



Les Bioux - 021 845 15 25 Eclépens - 021 863 03 00 www.avj.ch

fini par dessécher complètement ces sols. Par contre, la pluviométrie abondante de septembre (200 mm) a déclenché une repousse rarement observée. Pour les animaux encore présents ou pour ceux qui sont remontés, cette deuxième « saison » était la bienvenue.

A Culand la sécheresse a également pénalisé la production fourragère, mais dans une moindre mesure que dans le Jura. A l'avenir, l'amodiatrice prévoit de monter plus tôt au premier échelon afin de limiter au maximum les pertes de fourrage. Une gestion différente des herbages couplée à un approvisionnement en eau judicieux devrait donner une première réponse aux changements qui s'annoncent.

Conclusions

Les inventaires et bilans réalisés en 2022 ont mis en évidence des événements climatiques et biologiques très rarement observés mais susceptibles de se reproduire de plus en plus fréquemment à l'avenir. Par conséquent, il faut déjà aujourd'hui tenir compte de ce nouvel état lors de la conception de projets d'amélioration de l'approvisionnement en eau.

Tout d'abord la pluviométrie retenue pour calculer les apports en eau doit être revue à la baisse et mise en relation avec les températures. On tiendra compte également de l'influence des hivers secs sur la recharge des sources. Dans la plupart des cas celles-ci devraient être prises en compte pour le remplissage des réservoirs entre novembre et avril et ne plus apparaître au bilan entre mai et septembre. Cette nouvelle donne va impliquer de stocker plus d'eau ou alors de compléter les volumes disponibles avec les réseaux d'eau potables là où c'est possible. La plupart des alpages inventoriés avaient réalisé récemment des travaux d'amélioration de leur approvisionnement en eau avec l'aide des Améliorations foncières cantonale et fédérale, mais ces projets étaient soit sous-dimensionnés si l'on prend en compte les données climatiques de 2022, soit incomplets pour des raisons financières momentanées. La poursuite des aménagements doit maintenant être planifiée rapidement.

L'arrêt de la croissance de l'herbe entre juillet et septembre a provoqué, du moins dans le Jura, une interruption précoce de la saison d'alpage. Certains amodiatrices ont déchargé quelque peu leurs pâturages, d'autres ont acheté des fourrages ou prélevé ceux-ci sur leur exploitation, mais économiquement cette dernière mesure ne peut se répéter indéfiniment. Très rapidement il est impératif d'imaginer des systèmes de production compatibles avec une nouvelle répartition de la croissance de l'herbe. C'est l'une des questions-clé à laquelle le futur Plan climat devra répondre. Nous terminerons en remerciant la DGAV de nous avoir confié ce mandat et notamment Monsieur Frédéric Brand, directeur et président du groupe Gest'alpe ainsi que Monsieur Samuel Monachon, responsable du secteur Economie rurale, interlocuteur désigné pour le suivi du dossier. Les moyens mis à disposition permettent à la SVEA et à ses partenaires de poursuivre leur mission de « promotion de l'économie alpestre à travers des prestations techniques et des approches régionales ».

Jean-Bruno Wettstein





Une société du groupe Emmi

1510 MOUDON
Rte de Siviriez 14
Tél. 021 905 27 51
info.moudon@emmi.com

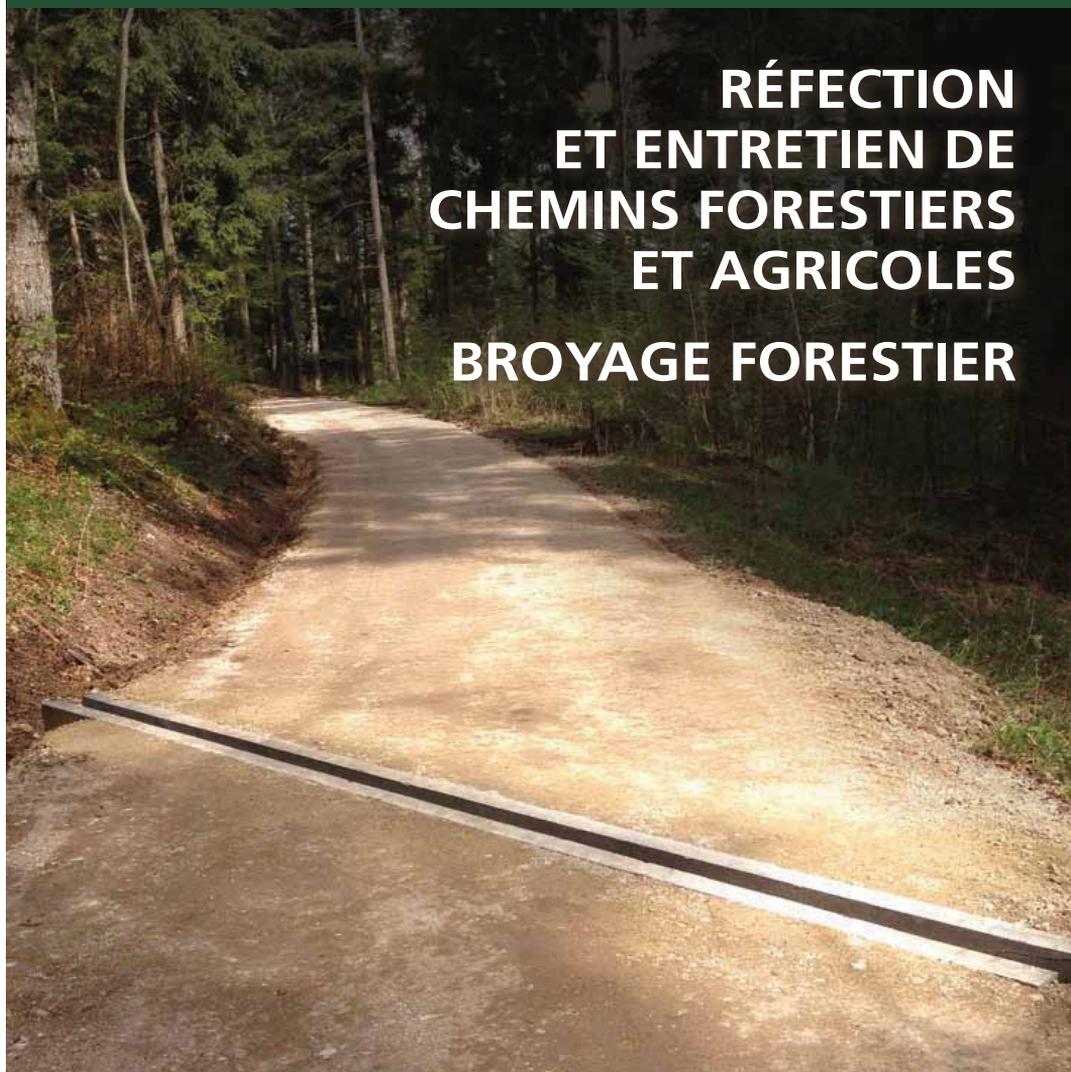
AFFINAGE



CBE
BROYAGE SÀRL

Entreprise active dans
toute la Suisse romande

**RÉFECTION
ET ENTRETIEN DE
CHEMINS FORESTIERS
ET AGRICOLES
BROYAGE FORESTIER**



Pour tous renseignements: 079 479 50 35
www.cbfbroyage.ch

Parce que votre région
est aussi la nôtre



Ça crée des liens